

ACTIONS

B. Ce qui pourrait être fait dans l'avenir

Le Ministère peut encore agir sur plusieurs autres leviers de changement dont il a la maîtrise:

- **Un plan stratégique pour la définition des priorités**
- **L'organisation du travail : l'articulation des tâches et la définition de la charge de travail**
- **La culture de l'organisation : plus inclusive et ouverte**
- **Une communication interactive; une rétroaction honnête et régulière à tous les niveaux**
- **Une participation accrue des gestionnaires dans la prise de décision ainsi que des agents négociateurs dans le développement des politiques de gestion**

Nous avons commencé à mettre en place les morceaux du casse-tête mais avons-nous tous les morceaux nécessaires ?